Jean Delisle

HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À L' UNIVERSITÉ D' OTTAWA

Sise au cœur de la capitale fédérale, à deux pas du canal Rideau qu'animent les plaisanciers l'été et les patineurs l'hiver, l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa a pignon sur rue dans un édifice de pierres grises un peu vieillot, mais non dépourvu de charme. Dans le hall d'entrée du cinq Hastey, le patron des traducteurs, en robe écarlate, et le premier traducteur officiel du Canada, François-Joseph Cugnet, accueillent les visiteurs. Un couloir conduit de la réception aux bureaux de la direction et à la salle de documentation. Les portraits d'Étienne Dolet, Georges Panneton et Pierre Daviault en ornent les murs. Trois vitrines – l'une renfermant les publications de l'ETI, – complètent le décor. À l'étage, les bureaux des professeurs, une salle de réunion et la bibliothèque des étudiants de maîtrise.

L'École célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Il y a dix ans, en effet, le sénat de cette institution bilingue lui accordait le statut de département au sein de la Faculté des arts. Sa création, le 1^{er} juillet 1971, couronnait aussi trente-cinq ans d'enseignement de la traduction à l'Université. Occasions propices à l'évocation du passé, les anniversaires sont aussi des moments privilégiés pour prendre la mesure du chemin parcouru et entrevoir les orientations de l'avenir. Dans le bref historique qui ouvre ce numéro-anniversaire, nous aimerions rappeler les circonstances qui ont entouré l'instauration des premiers cours de traduction à l'Université d'Ottawa et rendre hommage à nos devanciers qui ont contribué à bâtir la réputation enviable dont jouit l'ETI. tant au pays qu'à l'étranger.

Les débuts

Les origines de l'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa remontent à 1936. Le mercredi 28 juin de cette année-là, le père Joseph Hébert, recteur de l'Université, préside une réunion ordinaire du Conseil de la Faculté des arts. Sont présents les RR.PP. Henri Poupart et Dominat Caron, respectivement doyen et secrétaire de la Faculté, ainsi que

huit autres membres du Conseil¹. La proposition suivante figure à l'ordre du jour : «Fondation d'un cours de traduction [...] de deux ans conduisant au diplôme de deuxième classe à la fin de la première année, et au diplôme de première classe à la fin de la seconde année². » L'adoption à l'unanimité de cette proposition fait de l'Université d'Ottawa la première maison d'enseignement supérieur au Canada à dispenser une telle formation³. L'auteur de cette proposition est nul autre que Pierre Daviault, traducteur parlementaire, qui compte déjà à son actif trois publications sur la traduction⁴. Né à Saint-Jérôme de Terrebonne, au Québec, en 1899, Pierre Daviault est courriériste parlementaire du journal La Presse de 1923 à 1925. Dès 1925, il quitte le journalisme pour embrasser la carrière de traducteur. Il est affecté aux Débats. Promu sous-chef de ce service en 1939, il en devient le chef en 1946. Après avoir été pendant deux ans le premier surintendant adjoint du Bureau des traductions, il est nommé surintendant en 1955, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort, survenue en 1964. Pierre Daviault a été honoré de nombreuses distinctions. En 1935, il reçoit

¹ Il s'agit des RR. PP. Marcotte, Sénécal, Pelletier, Renaud, Royal, Saint-Denis, Danis et Leblanc.

² Cahiers des délibérations de la Faculté des arts, 22 décembre 1914 au 20 octobre 1942. Archives de l'Université Saint-Paul, p. 176. À cette même réunion furent aussi créés un cours d'administration publique et les cours par correspondance.

³ Georges Panneton inaugure ses premiers cours à Montréal quatre ans plus tard et fonde son Institut de traduction en 1942. Il faut attendre 1968 pour voir apparaître la première École de traduction au pays, celle de l'Université de Montréal; son programme de jour d'une durée de trois ans, conduit à une licence.

⁴ L'expression juste en traduction. Notes de traduction, 1^{re} série (1931), Questions de langages. Notes de traduction, 2^e série (1933). En 1936, ces deux ouvrages paraissent dans une édition complètement refondue sous le titre L'Expression juste en traduction. Cinq ans plus tard, l'auteur publie Traduction... Notes de traduction, 3^e série. Dans ces livres, Pierre Daviault analyse des termes anglais dont la signification est obscure ou les nuances difficiles à saisir. Ses ouvrages ont été d'un grand secours aux traducteurs à une époque où les bons outils de travail étaient encore rares. Il faut se rappeler que la première édition du Harrap's français-anglais ne paraît qu'en 1934 et la partie II, anglais-français, qu'en 1939. En 1962, Pierre Daviault a fondu en un seul volume ses trois recueils de notes de traduction sous le titre Langage et traduction (réimprimé en 1972).

une médaille de l'Académie française et, en 1952, la prestigieuse Société royale du Canada, dont il est membre depuis 1940, reconnaît à son tour les mérites du traducteur-lexicographe et le choisit comme premier récipiendaire de sa médaille Chauveau. Ces quelques dates ne rendent pas justice, cependant, à ce maître-traducteur qui aimait à se désigner lui-même familièrement comme un chien de garde du français au Canada. Journaliste et traducteur, ce pionnier de l'enseignement de la traduction au pays a, en outre, été haut fonctionnaire, historien, lexicographe, écrivain, directeur-fondateur de revues, président de sociétés savantes et littéraires et animateur d'associations de traducteurs.

Ses initiatives en pédagogie de la traduction ne se limitent pas à proposer l'instauration d'un cours universitaire de traduction. Éminemment conscient des difficultés inhérentes à la pratique de ce métier, Pierre Daviault ne croyait pas que l'on puisse devenir traducteur professionnel compétent du jour au lendemain. L'art de *bie*n traduire s'acquiert par l'étude réfléchie des langues et une pratique assidue de l'écriture. Cela est d'autant plus vrai dans un pays bilingue comme le Canada où le contact quotidien du français et de l'anglais crée un milieu propice aux interférences. Même les traducteurs les plus avertis ne doivent jamais relâcher leur vigilance. Aussi, surintendant, Pierre Daviault organise-t-il au Bureau des traductions des cours de perfectionnement afin de prémunir les jeunes traducteurs contre les chausse-trapes et les mille et un traquenards du métier. Il crée également à ce même Bureau, une véritable école de formation de stagiaires recrutés par voie de concours.

La traduction professionnelle s'enseigne donc pour la première fois à l'Université en 1936, et Pierre Daviault se voit confier, comme il se devait, le cours nouvellement créé. Il le donnera sans interruption, pendant vingt-sept ans⁵. Dès 1937, l'annuaire de la Faculté des arts fait mention d'un cours de traduction «unique en son genre, conduisant à la carrière de traducteur⁶» sous la rubrique des «cours spéciaux » au nombre desquels on retrouve, outre la traduction, des cours de langue (italien, allemand, espagnol), d'administration publique

⁵ Nous conservons à l'ETI les notes de cours (80 pages dactylographiées) de sa première année d'enseignement. La première leçon eut lieu le premier octobre 1936 et la dernière, le dix-neuf mai 1937.

⁶ Annuaire de la Faculté des arts, 1937-1938, p. B-13.

et de journalisme. Ouvert très librement et offert le soir, le cours de traduction ne conduit pas à un diplôme universitaire, mais à un certificat de première ou deuxième classe. Les étudiants, dont le nombre varie de quinze à quarante, selon les années, se recrutent parmi les futurs candidats à l'examen de la Commission de la fonction publique et parmi les jeunes traducteurs de l'État désirant se préparer à subir un examen de compétence ou d'avancement.

Comment s'enseigne la traduction à la fin des années 30 à l'Université d'Ottawa? Dans une lettre qu'il adresse en 1943 au père recteur, Pierre Daviault précise sa méthode d'enseignement.

... au cours de mes leçons, j'expose à mes élèves la théorie de la traduction, mais aussi des indications sur le vocabulaire et en outre sur la transposition des syntaxes anglaise et française d'une langue à l'autre. Au surplus je leur communique toutes les règles, toutes les notions, tout les «trucs» du métier, qui leur sont sans doute d'un grand secours. [...]

Mais il y a plus, à mon cours, ils acquièrent une expérience pratique véritable. En effet, les élèves ont chaque semaine un texte à traduire, qu'ils me remettent et que je corrige avec grand soin, puis que je commente en classe, relevant les erreurs commises et éclairant sur les règles applicables. Puis je distribue un modèle de traduction de ce texte. Les élèves font ainsi trente «devoirs» par année, soit soixante durant les deux années de cours. La pratique qu'ils acquièrent ainsi, toujours sous la direction d'un traducteur d'expérience, vaut évidemment de long mois d'expérience sans guide.

Mon cours comporte trente leçons par année et a une durée de deux ans. Chaque leçon dure plus d'une heure mais les élèves travaillent plusieurs heures chaque semaines chez eux, de sorte que, dans les deux années du cours, on peut dire qu'ils consacrent au moins trois cents heures à une traduction dirigée⁷.

⁷ Lettre de Pierre Daviault (Ottawa, 22 novembre 1943) au père Philippe Cornellier (Ottawa), Archives de l'Université Saint-Paul, fonds AR 1942 C 81Z, pièce 123. Dans un article intitulé «L'enseignement de la traduction à Ottawa», le pédagogue précise la place qu'il accorde à la théorie

Aujourd'hui encore, les écoles de traduction au pays n'appliquent pas d'autres méthodes que celle-là, comme quoi la pédagogie des cours pratiques de traduction n'a pas beaucoup évolué depuis quarante-cinq ans. L'ETI, cependant, fait de la didactique de la traduction son sujet de recherche de prédilection et s'efforce de renouveler cette pédagogie en cherchant à organiser un peu plus méthodiquement et efficacement l'enseignement pratique des rudiments de l'art de traduire. Elle cherche aussi le moyen d'organiser des stages crédités. Ses publications, et celle-ci en est un autre exemple, témoignent de ses efforts de recherche en didactique de la traduction.

Un deuxième cours

De 1936 à 1950, la Faculté des arts n'offre qu'un cours de traduction de l'anglais au français, celui de Pierre Daviault. Mais cela n'est plus suffisant. Lors d'une causerie sur le «nouveau statut du traducteur» donnée le 1^{er} novembre 1950 à la salle académique de l'Université, le surintendant du Bureau des traductions, Aldéric Humas Beaubien, vante les mérites du cours de Pierre Daviault; ceux qui le suivent, dit-il, en retirent beaucoup de profit⁸ Il annonce qu'à sa demande l'Université vient d'inaugurer un cours spécial d'anglais⁹ auquel se sont inscrits un grand nombre de traducteurs fédéraux. Il profite également de l'occasion pour informer son auditoire que M. Clément Beauchamp, traducteur très en vue dans la capitale, inaugurera bientôt, à l'université, un cours de traduction du français à l'anglais. Ce cours a attiré surtout des personnes désireuses d'améliorer leur connaissance de l'anglais. Le marché de la traduction au Canada a toujours nécessité moins de traducteurs vers cette langue que vers le français. Il s'est toujours trouvé au pays des francophones capables de traduire dans les deux sens et certains ont même plus de facilité à transposer un texte français en anglais, leur langue seconde.

C'était le cas du titulaire du nouveau cours, Clément Beauchamp, dont la carrière

et à la pratique de ses cours (*Journal des traducteurs*, vol. II, n° 4, 1957, pp. 152-153).

⁸ Le Droit, 2 novembre 1950.

⁹ Ce cours de stylistique anglaise fut donné par E. O'Grady.

présente plusieurs points communs avec celle de son collègue et ami, Pierre Daviault. Né à Templeton-est, au Québec, en 1888, Clément Beauchamp fait ses études à l'Université d'Ottawa. De 1915 à 1919, il est correspondant parlementaire de *La Patrie* et de 1919 à 1925, membre du personnel de rédaction de l'*Ottawa Journal*. Vivement impressionné par son aisance à manier le français et l'anglais, l'orateur de la Chambre des communes, l'Honorable Rodolphe Lemieux, lui conseille d'entrer au service de la traduction des Débats, ce qu'il fait en 1925, la même année que Pierre Daviault. En 1929, les traducteurs de la Chambre des communes le choisissent pour les représenter auprès de la Commission Beatty qui enquête sur les services techniques et professionnels de l'administration fédérale et recommande un relèvement sensible des traitements. Son élection, en 1936, à la présidence de l'Institut professionnel du Service civil du Canada marque indéniablement le point culminant de sa carrière; il devient ainsi le premier francophone et le premier traducteur à accéder à ce poste prestigieux. À sa mort, survenue tragiquement la veille de Noël 1951, il est membre du personnel de la traduction générale du Bureau des traductions.

Clément Beauchamp a donné le nouveau cours de traduction du français à l'anglais à peine un an. À sa mort, ce cours est confié successivement à Joseph-Henriot Mayer¹⁰, à Irène Arnould¹¹ et, enfin, à Denys Goulet qui en est le titulaire de 1956 à 1968. Denys Goulet nait à Saint-Boniface, au Manitoba, le 30 mai 1901. Ses études au Collège des Pères Jésuites et à l'Université du Manitoba terminées, il enseigne pendant deux ans à son *alma mater* avant d'entreprendre, en 1921, sa carrière de traducteur par la traduction de plusieurs ouvrages techniques pour le compte de maisons d'édition américaines. Les quinze années suivantes, il les passe au service de la Great West Life, à Winnipeg, comme traducteur et publiciste. Premier au concours de recrutement de 1937 de la Fonction publique, il obtient

¹⁰ Après avoir été secrétaire de ministre, traducteur aux Débats et co-rédacteur du *Dictionnaire militaire anglais-français, français-anglais* (1945) dont Pierre Daviault fut le réviseur en chef, J.-H. Mayer succéda à ce dernier poste de surintendant du Bureau des traductions. Il assuma cette fonction de 1964 à 1973.

¹¹ Traductrice aux Débats à partir de 1951, Irène Arnould a aussi donné un cours de traduction à l'Université Laval et enseigné à l'école des stagiaires mise sur pied par Pierre Daviault.

un poste de traducteur technique au ministère de la Santé nationale, à Ottawa, où il élit domicile. En 1942, il est affecté à la division des Débats et, deux ans plus tard, il y est promu réviseur, fonction qu'il assume jusqu'en 1952; la même année, il est nommé chef du service de traduction du ministère des Postes. En 1960, il devient chef aux Débats après avoir été réviseur à nouveau à partir de 1955. Enfin, en 1965, il est promu chef du service de terminologie, deux ans avant de prendre sa retraite. Sa carrière de traducteur couvre près d'un demi-siècle.

Les deux cours de traduction offerts par l'université d'Ottawa se voulaient les plus complets possibles et cherchaient à allier l'enseignement théorique (entendons, une approche réfléchie des difficultés de traduction) aux exercices pratiques comme en fait foi leur description respective:

Cours de traduction vers le français :

«Études du langage en général et des règles de la traduction, en particulier de la traduction de l'anglais au français. Règles du vocabulaire et de la syntaxe. Notions de linguistique et de sémantique. Histoire de la traduction. Analyse de traduction. Bibliographie et instruments de travail essentiels aux traducteurs.»

Cours de traduction vers l'anglais :

« Philologie théorique, historique et appliquée. Littérature et grammaire comparée. Étude de textes choisis français et anglais. Exercices pratiques. Principes élémentaires et traduction¹².»

En 1960, le président de l'Association des traducteurs et interprètes d'Ottawa, le journaliste Jean-Marc Poliquin (traducteur au Bureau fédéral des traductions de 1948 à 1959)

¹² Annuaire de la Faculté des arts, 1956-1957, p. 145; 144. En 1956, les cours de traduction vers l'anglais reçoivent les cotes FRA 2b et 3b, ceux vers le français, les cotes FRA 4b et 4c. En 1964, ces cotes changent et deviennent respectivement FRA 1415, 2415, 3415 et 3435. Pour s'inscrire à ces cours du soir, il en coûtait 25 \$ en 1946, 40 \$ en 1964 et 50 \$ en 1966.

lance l'idée de fonder une « École de journalisme et de traduction » à l'Université d'Ottawa. Dans un article fort intéressant publié dans le *Journal des traducteurs* (vol. V, n° 2, 1960, pp. 39-44) il arrive à cette conclusion après avoir dégagé dix points de ressemblance entre le travail du journaliste et celui du traducteur. Il propose d'édifier cette école sur les bases jetées par MM. Daviault, Beauchamp et Goulet. Ce projet n'a pas de suite immédiate, mais l'idée fera son chemin.

Un rêve sur papier

Au cours des années 60, la fameuse Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fait prendre conscience assez brutalement aux Canadiens du fait français au pays et de l'insuffisance des services offerts en cette langue par l'État. Cette constatation s'accompagne d'une volonté politique pour corriger cette situation. Et qui dit intensification des programmes de bilinguisme, dit augmentation inévitable du volume de traduction. Lors des audiences de la Commission, plusieurs intervenants font valoir l'urgence de multiplier les services de traduction et de mettre sur pied des programmes de formation de traducteurs. La Société royale, par exemple, propose la création d'un institut national de traduction et l'Association canadienne des bibliothécaires souhaite voir naître une école de traduction affiliée à une université. Pour sa part, le Conseil des arts se dit prêt à apporter son appui financier à toute initiative en ce sens.

Au cours de cette même période, les deux universités de la capitale, Carleton et Ottawa, songent à mettre sur pied conjointement une école professionnelle de traduction et d'interprétation afin de répondre à la demande croissante de traducteurs compétents. Le comité mixte composé de représentants des départements d'anglais et de français¹³ chargé d'étudier la question dépose son rapport en juillet 1965¹⁴. Le spectre des restrictions

¹³ J.S. Tassie, H.B. Neitby et D.M.L. Farr représentaient l'Université Carleton, B. Julien, E. O'Grady et R. Lavigne, l'Université d'Ottawa.

¹⁴ Lettre de D.M.L. Farr (Ottawa, 20 juillet 1965) au père Jean-Marie Quirion (Ottawa), respectivement doyens de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa. Archives de l'Université d'Ottawa, boîte 2245, chemise 325. Rapport de dix pages annexé à la lettre.

budgétaires ne hantent pas encore les administrateurs universitaires et l'Université traverse une période d'expansion. De nouveaux édifices surgissent de terre, des facultés et des départements voient le jour, le recrutement des professeurs s'intensifie. La nouvelle charte, octroyée à l'université en 1965, lui donne le statut de maison d'enseignement publique et la rend admissible aux subventions du gouvernement ontarien. L'Université a le vent dans les voiles et presque tous les espoirs sont permis.

L'école idéale conçue sur papier par le comité mixte allait former des traducteurs pour les langues française et anglaise bien sûr, mais aussi russe, allemande et espagnole. Placée sous l'égide des deux universités, cette entité semi-autonome aurait à sa tête un directeur et se composerait d'un corps professoral de sept membres assistés de deux techniciens, deux secrétaires et d'un bibliothécaire. Y seraient admis les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire et tout bilingue accompli possédant de vastes connaissances générales, qu'il soit titulaire ou non d'un grade universitaire. Au terme de leurs études, d'une durée de deux ans pour les traducteurs et de trois pour les interprètes, les étudiants ayant satisfait aux exigences du programme devaient recevoir un certificat ou un diplôme professionnel plutôt qu'un parchemin universitaire. Le nouvel édifice qui allait loger cette école devait comprendre des bureaux pour les professeurs, des salles de cours, des laboratoires de langue, des salles de conférence équipées de cabines d'interprétation et une bibliothèque spécialisée.

Ce beau rêve ne s'est malheureusement pas matérialisé, notamment pour des raisons d'ordre politique et administratif. Il est frappant de constater, cependant, à quel point le programme d'études élaboré il y a plus de quinze ans, par des personnes étant ni pédagogues de la traduction, ni traducteurs professionnels est équilibré et correspond, dans les grandes lignes, au programme actuel de l'ETI. On y retrouve les rois grands types de cours de tout bon programme de formation de traducteurs *a*) perfectionnement des connaissances linguistiques, *b*) rédaction et *précis writing*, *c*) culture générale.

Sous l'aide de la linguistique

Bien que ce projet ambitieux soit accepté en principe par les sénats des deux universités

concernées¹⁵, il reste sans lendemain. Mais le nouveau doyen de la Faculté des arts, le père Jean-Marie Quirion, prend le dossier en main et se fixe comme objectif de doter l'université et la capitale d'un département de linguistique et d'un programme de traduction. En administrateur prudent, il commence par solliciter l'avis d'un spécialiste en la personne de Jean-Paul Vinay, dont la réputation en linguistique et en traduction est bien établie. Invité à venir s'adresser à un groupe choisi d'administrateurs de la Faculté, le professeur Vinay intitule sa conférence «L'enseignement de la linguistique¹⁶». Le conférencier fait le point de l'évolution de cette discipline à la fin des années 60 et propose une façon de structurer le département dont le père Quirion souhaite la création. La traduction, selon J.-P. Vinay, est un sous-domaine de la linguistique appliquée et il convient de rattacher son enseignement à cette branche de la linguistique.

Le nouveau Département de lingusitique et langues modernes crée en 1968 et dirigé par Guy Rondeau offre donc à partir de cette date un programme de traduction conduisant à une maîtrise en linguistique appliquée (option traduction). Louis G. Kelly se voit confier la responsabilité de ce programme. Une expérience de trois ans ou plus du métier de traducteur donne droit à une équivalence de dix crédits ; en outre, les cours de phonétique sont remplacés par des séminaires pratiques de traduction. Outre Émile Boucher qui avait succédé à Pierre Daviault en 1965, Michel Boisvert et Roch Blais, tous deux traducteurs au Secrétariat d'État, Irène de Buisseret compte au nombre des professeurs à la leçon très estimés des étudiants. Elle fascine ses auditeurs par sa prodigieuse culture et son immense talent pour la traduction. Née de père belge et de mère russe à Menton en 1918, elle étudie à Paris où elle obtient le baccalauréat ès sciences (1935) et la licence en droit (1940). Peu après, elle est reçue au barreau de Paris. Ayant entrepris une carrière de journaliste, elle collabore à plusieurs quotidiens et périodiques tant en France qu'au Canada où elle immigre en 1947. Professeur recherché de langues et de littératures françaises et russes, elle enseigne

¹⁵ Rapport annuel, Département des Beaux-Arts, Faculté des arts, 1965-1966, p. 3 (inédit).

¹⁶ Cette allocution a lieu le mardi 11 avril 1967. Nous sommes redevable au père Charles Hamel de nous en avoir communiqué un résumé détaillé.

à l'Université Carleton puis à l'Université d'Ottawa. Elle commence sa carrière de traductrice en 1950 au Bureau des traductions. Avant d'être nommée chef du service de traduction de la Cour suprême, elle est traductrice au ministère des Affaires extérieures, puis réviseur aux Débats parlementaires. À sa mort, survenue en 1971, son *Guide du traducteur*, publié en 1972 et réédité en 1975 sous le titre, *Deux langues*, *six idiomes*, est encore à l'état de manuscrit.

La fondation

Moins de deux ans après que la linguistique eut pris la traduction sous son aile, il apparaît évident au directeur, Guy Rondeau, que le programme de traduction s'insère mal dans ce département et qu'il faut le dégager des structures universitaires traditionnelles. Une école autonome, croit-il, pourra plus facilement confier des cours à des traducteurs de métier et dispenser une formation vraiment professionnelle. Elle pourra aussi mieux suivre l'évolution du marché et se développer plus librement. L'avenir lui donnera raison. En outre, certains cours du programme ne semblent pas répondre tout à fait aux attentes des étudiants dont plusieurs, des traducteurs de carrière, viennent chercher à l'université un complément de formation. Linguistique et traduction ne font pas toujours bon ménage et cela est particulièrement vrai en didactique de la traduction. En 1970-1971, quarante-quatre étudiants sont inscrits en propédeutique et vingt et un, à la maîtrise. À eux seuls, ces effectifs justifient la création d'une unité administrative distincte.

Après avoir arrêté, de concert avec Guy Rondeau, les grandes lignes d'un projet d'école, le père Quirion recommande au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Maurice Chagnon, de créer, sans délai, une école professionnelle de traduction¹⁷. À l'appui de sa recommandation, le doyen invoque l'urgence de former des traducteurs pour répondre à la demande du marché, le caractère bilingue de l'Université qui lui commande de jouer un rôle de premier plan en ce domaine et, enfin, le grand nombre d'étudiants inscrits au programme de traduction du Département de linguistique. La fondation de cette école lui

¹⁷ Lettre du père J.-M. Quirion (Ottawa, 25 août 1970) à Maurice Chagnon (Ottawa), Archives de l'Université d'Ottawa, carton 434, chemise 388.

apparaît, en outre, comme une étape normale du développement de l'enseignement de la traduction à l'université d'Ottawa. Les formalités administratives ayant suivi leur cours, l'École est officiellement constituée le 1^{er} juillet 1971 et reçoit le statut de département au sein de la Faculté des arts.

L'ETI: 1971-1981

À la direction de la nouvelle école, le doyen nomme un traducteur de carrière, Émile Boucher. Natif de Rogerville, au Nouveau-Brunswick, celui-ci obtient un baccalauréat ès arts de l'Université de Bathurst en 1930. L'Université La Salle, de Chicago, lui décerne un diplôme supérieur de comptabilité en 1934 et l'Université de Montréal, la licence en sciences sociales, économiques et politiques, en 1936 et, deux ans plus tard, la licence en philosophie. Toutes ces études le préparent bien à la carrière qui sera celle de toute sa vie, la traduction. Dès 1938, il devient traducteur parlementaire à Ottawa: dix ans à la Chambre des commune et six ans aux lois. En 1946, les Nations Unies le délèguent à Londres comme traducteur à la conférence préparatoire à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Des études par correspondance et des stages dans des cabinets d'avocats lui valent le titre de bachelier en droit et l'honneur d'être reçu avocat et membre du Barreau de sa province natale. À partir de 1954, il est chef de la traduction au ministère du Commerce qu'il quitte en 1964 pour aller fonder le service de traduction du Conseil économique du Canada. À trois reprises, il est président de la Société des traducteurs et interprètes du Canada.

Au cours de la première année d'existence de l'École, le père Quirion constitue une commission consultative afin de fixer les orientations générales à donner à la nouvelle école. Outre le doyen et le directeur, cette commission, qui se réunit à quelques reprises, se compose des membres suivants : Jean-Paul Coty, président de la Société des traducteurs du Québec, Jean Darbelnet, professeur à l'Université Laval, Joseph-Henriot Mayer, surintendant du Bureau des traductions, Guy Rondeau, directeur du Département de linguistique et langues modernes, Jean-Paul Vinay, doyen à l'Université de Victoria et Tachereau Vincent, délégué de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario. En créant cette commission, le doyen veut ainsi s'assurer que les programmes du baccalauréat spécialisé et

de la maîtrise correspondent bien aux besoins du marché du travail¹⁸. À l'ordre du jour de la première réunion tenue le 18 novembre 1971, figurent les points suivants : le titre des grades, la révision des programmes, la formation des interprètes et le marché du travail.

Au sujet des programmes, Émile Boucher note dans le premier rapport annuel de l'ETI:

... l'École a reçu du Département de linguistique et de langues modernes un programme d'études qu'elle a gardé sans changement durant l'année qui s'achève et que, à cause de la date tardive de sa fondation, elle gardera encore l'an prochain.

Ce programme a suivi une évolution constante depuis son établissement en 1968. D'abord très fortement axé sur la linguistique, il s'est graduellement orienté vers la traduction proprement dite, tout en laissant une place, jugée nécessaire, à la linguistique.

Cependant cette évolution n'est pas terminée. Le programme devra être de plus en plus adapté au besoin de la formation de traducteurs¹⁹.

Les remaniements successifs que subira le programme d'études au cours des cinq ou six premières années d'existence de l'École aboutiront, fait intéressant, à un programme très comparable à celui du comité mixte chargé d'élaborer un projet d'école, au milieu des années 60.

Atteint d'une maladie incurable, Émile Boucher se voit contraint de remettre sa démission à la fin de 1972. Il décède le 12 mars 1973, après avoir été directeur un an et demi. «M. Boucher, écrit son collègue et ami Ephrem Boudreau, avait consacré trente-cinq années de sa vie à la carrière de la traduction. Dans tous les postes qu'il a occupés, il s'est fait

¹⁸Lettre du père J.-M. Quirion (Ottawa, 29 octobre 1971) à Guy Rondeau (Ottawa), Archives de l'Université d'Ottawa, carton 434, chemise 388.

¹⁹ Émile Boucher, *Rapport de l'Année 1971-1972*, École de traducteurs et d'interprètes, juin 1972, p. 1 (Inédit).

remarquer par sa haute compétence professionnelle et par un don inné pour l'administration²⁰.» Pierre Cardinal, professeur à temps plein, assure l'intérim.

Le nouveau directeur, Fred Glaus, entre en fonction le 1^{er} août 1973. Dans son rapport annuel pour 1973-1974, il indique que l'École offre désormais un baccalauréat avec spécialisation en traduction et que le programme de maîtrise est mis en veilleuse afin d'en permettre une révision complète. Il formule le souhait que l'ETI s'engage dans des projets de recherches en didactique de la traduction et qu'elle publie des outils de travail à l'intention des traducteurs et des interprètes. À cette fin, il dote la jeune école de sa première salle de documentation. Fred Glaus avait été détaché du Bureau des traductions pour assurer la succession d'Émile Boucher. À l'expiration de son contrat le 1^{er} juillet 1975, il réintègre ses fonctions au Secrétariat d'État.

Brian Harris, professeur au Département de linguistique et langues modernes de l'Université lui succède. Ses quatre années à la direction de l'École sont marquées par la révision en profondeur des programmes d'études, la création d'une option pour anglophones, la révision du programme de maîtrise offert de nouveau à partir de 1976 et dont l'originalité est d'être axé sur la recherche plutôt que sur la formation professionnelle, le lancement des *Documents de traductologie* et d'un *Bulletin d'information* et l'installation d'un terminal relié à l'ordinateur du centre de calcul. C'est également sous son mandat que l'École commence à accueillir chaque année un professeur invité de l'étranger. Bibliophile, Brian Harris met à la disposition des professeurs et des étudiants de maîtrise son impressionnante collection d'ouvrages sur la traduction et les domaines connexes. En 1979, il décide de céder la barre à un autre et prend un congé sabbatique bien mérité.

Roda P. Roberts, de l'Université Laval, est choisie pour le remplacer; elle devient, à compter du 1^{er} juillet 1979, le quatrième directeur de l'ETI. Poursuivant le travail amorcé par ses prédécesseurs, elle s'attaque en priorité aux tâches suivantes : consolidation des programmes existants, resserrement des liens avec les milieux professionnels (traduction, terminologie et interprétation), lancement d'une deuxième collection, *Les Cahiers de*

²⁰ Ephrem Boudreau. «Émile Boucher (1909-1973)», dans *Translatio*, vol. 11, n° 1, juin 1973, pp. 15-16.

traductologie (quatre titres paraissent en deux ans), inauguration d'un nouveau programme de certificat en rédaction française et anglaise, organisation, à titre expérimental, de stages en vue d'inclure des stages crédités dans le programme de baccalauréat, assouplissement des conditions d'admission à la maîtrise afin d'accueillir des étudiants à temps partiel, organisation d'un mini-colloque sur l'interprétation auprès des tribunaux, et obtention de subventions du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes afin de financer des projets de recherche en lexicographie juridique.

Le tableau suivant donne la liste des professeurs à temps plein ayant enseigné à 1'ETI au cours des dix premières années de son existence.

Professeurs à temps plein de l'ETI 1971-1981

```
*Andrieu-Bossé, Jacqueline (9 ans);
Bédard, Arthur V. (4 ans),
Boucher, Émile (1 ½ an), directeur de 1971 à 1972,
Cardinal, Pierre (8 ans),
Choul, Jean-Claude (1 an),
Danik, Alain (2 ½ ans),
*Delisle, Jean (7 ans),
*Folkart Di Stefano, Barbara (1 an),
Glaus, Fred (2 ans), directeur de 1973 à 1975.
```

*Harris, Brian (6 ans), directeur de 1975 à 1979,

Trains, Briair (5 ans), directed (

Kohr, John (7 ans),

*Mareschal, Geneviève (2 ans),

Piquette, Élyse (2 ans),

*Roberts, Roda P. (2 ans), directeur depuis 1979,

Roth, Armand (1 an),

Sainte-Marie, Micheline (1 an).

* Professeurs actuels (1980-1981).

L'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa a connu une évolution constante depuis 1936 et le rythme de cette évolution s'est beaucoup accéléré depuis cinq ou six ans. Ne dispensant qu'un seul cours à l'origine, l'Université en offre trente-deux, quarante-cinq ans plus tard. En 1980-1981, ses deux cent dix étudiants se répartissent dans quatre programmes et soixante-neuf sections. Cet historique fait aussi ressortir clairement l'apport du Bureau fédéral des traductions à l'enseignement de la traduction à l'Université. La division des Débats qui a toujours joui d'un prestige particulier du fait de son ancienneté, du caractère du travail et de la compétence de son personnel a fourni à l'École des professeurs tels que Pierre Daviault, Clément Beauchamp, Denys Goulet, Irène de Buisseret, Émile Boucher et combien d'autres enseignants à la leçon. Deux surintendants ont enseigné à l'ETI. et ses deux premiers directeurs sont sortis des rangs des traducteurs fédéraux. Pierre Daviault, l'une des figures dominantes des annales de la traduction au pays, avait raison d'écrire en 1957 :

Du point de vue de l'enseignement de la traduction, Ottawa se trouve dans une situation à part. Il existe en effet, dans la capitale, un groupe considérable et homogène de traducteurs professionnels : ceux de l'État. C'est à Ottawa que se sont formées les premières associations de traducteurs, ayant pour objectif moins l'intérêt matériel de leurs membres que leur perfectionnement d'ordre technique. On peut vraiment dire qu'au Canada les premiers travaux méthodiques sur des questions de traduction ont eu lieu à Ottawa, plus précisément à l'Association technologique de langue française. Il existe donc dans la capitale, et depuis longtemps, une ambiance favorable à la formation des traducteurs²¹.

²¹ Pierre Daviault, «L'enseignement de la traduction à Ottawa» dans *Journal des traducteurs*, vol. II, no 4, 1957, p. 152 (en italiques dans le texte).

Attentive à l'évolution du marché sur laquelle elle modèle la sienne, l'ETI compte poursuivre avec le même dynamisme et le même esprit d'innovation sa double vocation d'école professionnelle et de département universitaire. Elle projette notamment d'intensifier ses travaux de recherche en pédagogie de la traduction, en interprétation judiciaire, en lexicographie juridique et en histoire de la traduction.

Cette année l'ETI a *dix ans* et il y a *quarante-cinq ans* qu'ont été inaugurés les premiers cours de traduction à l'Université. Quoi de plus approprié pour marquer ce double anniversaire que de consacrer un numéro spécial de la *Revue de l'Université d'Ottawa* et des *Cahiers de traductologie* à «L'enseignement de la traduction et de l'interprétation». Ce numéro-anniversaire aborde les principaux aspects de la pédagogie de ces deux disciplines jumelles. Sa réalisation a été possible grâce aux efforts conjugués de professeurs de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) et l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa. Une certaine communauté d'idées et une convention de coopération unissent ces deux unités de formation.

Il nous reste, en tant que concepteur et coordonnateur de ce projet, à exprimer nos plus sincères remerciements à tous les collaborateurs qui ont bien voulu verser dans les pages de cette publication leur expérience de praticien, de pédagogue et de théoricien. Cet ouvrage appartient à chacun d'eux. Puissent leurs réflexions stimuler la recherche et faire progresser un art aussi difficile à pratiquer qu'à enseigner.

Source : *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 51, n° 3, 1981, p. 315-327. Paru aussi dans le collectif *L'Enseignement de l'interprétation et de la traduction : de la théorie à la pédagogie*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. «Cahiers de traductologie», n° 4, 1981, p. 7-19.